

Chablais : succès pour la manifestation de randonneurs et réactions des élus

Publiée le 24 janvier 2017 à 17:27 par Leïla Shahshahani

Ils étaient plusieurs centaines de randonneurs à manifester, samedi 21 janvier 2016, contre le [projet de liaison](#) entre les domaines skiables des Gets et de Saint-Jean-d'Aulps, qui menace le secteur vierge du Roc d'Enfer dans le Chablais. Plus de 650 selon les organisateurs, partis du col de l'Encrenaz à skis, en raquettes ou à pied, pour former un gigantesque « Non » humain.



Plusieurs centaines de randonneurs ont dit "NON" au projet d'équipement du secteur du Roc d'Enfer souhaité par les stations des Gets et de Saint-Jean d'Aulps © [Collectif gêtois](#)

Pour le collectif gêtois, organisateur de la manifestation, cette liaison « *ubuesque* » est la continuité du « *projet démentiel* » de la mairie des Gets de relier les deux versants de son domaine skiable (massifs des Chavannes et du mont Chéry) par un téléporté survolant la station. Au lieu de dynamiser le mont Chéry, il serait au contraire « *sacrifié* » en devenant un « *simple passage aérien* » entre le massif du Roc d'Enfer et celui des Chavannes, estime le Collectif gêtois. Ce dernier appelle à lutter contre ces deux projets qu'il considère directement liés.

La Frapna Rhône-Alpes soutient également la mobilisation contre ce projet qu'elle juge « *inutile* » et ruineux notamment au regard des ressources en eau, alors que « *les Gets ont frisé la pénurie d'eau pour alimenter les canons à neige et aussi pour l'alimentation en eau potable ces dernières semaines* ». Pour son référent montagne, Hervé Billard, « *la municipalité des Gets n'est plus dans son époque : elle pense que la parade à l'érosion de la fréquentation de touristes principalement fortunés et internationaux se fera par la conquête et l'extension de domaines skiables et que l'adaptation au changement climatique se fera par les canons à neige* ».

C'est « *juste une idée* »

« *Il faut que les esprits s'apaisent, cette liaison n'est pas pour demain, à ce stade c'est juste une idée* », insiste le maire de Saint-Jean d'Aulps, Patrick Cottet-Dumoulin. Pour autant, il juge ce projet indispensable à terme pour assurer la survie économique de sa commune, en la reliant mécaniquement au domaine des Portes du Soleil. Avec le maire des Gets, il a sollicité le président du [Syndicat intercommunal](#)

[de l'aménagement du Chablais](#) (SIAC) pour demander l'inscription du projet dans le Schéma de cohérence territoriale (Scot) en cours de révision. « *Si le projet ne figure pas dans ce document, on ne pourra pas l'envisager dans les dix prochaines années* », précise-t-il. Aucun document ne détaille le projet qui n'a encore pas fait l'objet d'études précises, et la population n'en a pas été informée, confirme le maire. « *Une visite sur le terrain d'un cabinet d'études a simplement confirmé que l'idée de cette liaison était réaliste* », ajoute Patrick Cottet-Dumoulin.

Quant au fait de mécaniser une zone vierge, le maire de Saint-Jean-d'Aulps répond que le télésiège qui assurerait la liaison entre le col Ratti et le col de Graydon aurait moins d'impact sur la faune que le passage des randonneurs. **Il assure aussi que l'impact paysager des pylônes n'empêchera pas les randonneurs de profiter du site y compris en été.** La zone est classée Natura 2000 ? « *On pourra envisager des mesures compensatoires* », répond le maire. C'est une réserve de faune sauvage ? « *La fédération départementale des chasseurs n'est pas hostile au projet* », assure-t-il.

« Les élus et les habitants n'en veulent pas »

Pourtant, **il existe un obstacle de taille : la réticence de la commune de la Côte d'Arbroz, située entre les Gets et Saint-Jean-d'Aulps.** « *Près des deux tiers de la liaison envisagée entre le secteur du mont Chéry et le col Ratti se trouvent sur ma commune* », précise la maire Sophie Muffat. Sur la forme, elle regrette le manque de concertation de la part de ses homologues de Saint-Jean-d'Aulps et des Gets. Dans un courrier au président du SIAC et à la présidente de la communauté de communes du Haut-Chablais, elle a donné son accord pour la réalisation d'un dossier d'UTN sur le projet, avec trois réserves : aucune installation de remontée mécanique sur le secteur du Char des Quais ; préservation de l'espace naturel côté Roc d'Enfer ; mise en place de mesures compensatoires. Sophie Muffat précise que sa commune n'envisage pas de participer financièrement à la réalisation du dossier UTN, contrairement à ce qui est inscrit dans le compte rendu du [Conseil municipal des Gets](#) du 18 juillet 2016 et à propos duquel elle affirme ne pas avoir été consultée.

Selon Sophie Muffat, les élus comme les habitants de sa commune « *ne veulent pas de ce projet* ». Outre les pylônes, elle évoque le profilage des pistes, les retenues collinaires et les canons à neige qui « *massacreront le paysage* », ainsi que l'enneigement aléatoire et la ressource en eau limitée dans le secteur. « *J'aimerais développer sur le secteur du col de l'Encrenaz un tourisme plus proche de la nature, même si je n'en ai pas aujourd'hui les moyens* », précise-t-elle. Elle doute également de la capacité de Saint-Jean-d'Aulps à attirer une clientèle internationale, et remarque que la liaison envisagée impliquerait l'augmentation du prix des forfaits, peu propice à fidéliser une clientèle plus locale ou familiale. Enfin, Sophie Muffat se demande « *qui pourra financer un tel projet ?* ».

Nous n'avons pour le moment pas réussi à joindre le maire des Gets pour évoquer ce dossier avec lui.